# La signature de la Charte Economie circulaire et réemploi

Le 27 février dernier, Relais 2D a organisé la signature de la Charte de l'Economie Circulaire pour les 13 premiers maîtres d'ouvrage sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.
Cette signature, est l'aboutissement d'un travail financé par l'Eurométropole de Strasbourg depuis déjà deux ans.

Plus qu'un simple engagement, cette charte se veut un véritable outil de coopération entre les acteurs du territoire, favorisant le réemploi des matériaux de construction et la réduction des déchets dans le secteur du BTP. Au même temps, la Charte vise à structurer et valoriser les bonnes pratiques afin de généraliser et renforcer des approches plus durables.

**Avec leur signature, les maîtres d'ouvrages s'engagent notamment à atteindre :**

- **85 % de valorisation globale matière des déchets (exprimée en tonnage)**
- **1 % de matériaux de réemploi intégré, en valeur financière du montant HT des travaux du chantier.**

Cette première signature marque le début d'une mobilisation plus large : d'autres maîtres d'ouvrage rejoindront la démarche dans les prochains mois, renforçant l'impact de cette initiative sur le territoire. En réunissant les acteurs engagés, Relais 2D accompagne la transformation du secteur du BTP vers un modèle plus durable et responsable.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Thomas BARDIN, chargé de mission Economie Circulaire sur l'adresse électronique suivante : **tbardin@relais2d.eu**